

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



# Sommaire



L'édito du Président .....p3



Les faits marquants en 2023..p4



L'organisation du SDEM50 .....p6

Les Instances du Syndicat

Les Ressources Humaines



Les domaines d'actions du SDEM50 .....p14

La distribution publique d'énergies (électricité & gaz)

Les Travaux effectués par le SDEM50 sur le réseau d'électricité

Les activités complémentaires

- Eclairage public
- Transition Énergétique
- Distribution publique de Gaz
- Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)



Les indicateurs économiques et financiers.....p34

Les comptes du SDEM50

Les achats du SDEM50



L'information et la Communication.....p38

La communication

La sensibilisation

Les outils en ligne



Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Septembre 2024

Rapport d'activité établi en application de l'article L.5211.39 du CGCT.

5 rue Célestin Gérard 50180 AGNEAUX  
Tél. 02 33 77 18 95 | Email. [sdem@sdem50.fr](mailto:sdem@sdem50.fr)  
[www.sdem50.fr](http://www.sdem50.fr)

Directeur de la publication : Jean-Claude BRAUD  
Rédaction : Pascal DEBOISLOREY, Lise BOURDON  
Conception et réalisation : Lise BOURDON  
Imprimeur : Imprimerie Lereverend  
Imprimé à 1 300 exemplaires.

Ils nous ont soutenus en 2023...





# L'Édito du Président

**Ce rapport est une rétrospective de l'année 2023....**

Les pages 4 et 5 ne résument pas évidemment l'ampleur des activités exercées par le syndicat durant cet exercice, mais les actions marquantes de ces douze mois. Les années de cette mandature défilent et dans la stabilité : que ce soit en matière de gouvernance, avec une équipe dirigeante impliquée ou des délégués fidèles à nos comités syndicaux. Nos communes adhérentes sont toujours fidèles au SDEM 50 et reconnaissent de plus en plus les services apportés par celui-ci.

S'il n'y a pas d'évolution notable dans les compétences, il n'en reste pas moins, que nos agents sont très investis dans leurs missions, et donnent entière satisfaction aux communes, EPCI, et autres adhérents sur des compétences à la carte.

Dans le domaine des ressources humaines, et comme dans chaque collectivité, nous connaissons des départs et arrivées, ce qui correspond peut-être aux nouvelles générations d'agents, sachant que dans le centre Manche, on peut facilement identifier une dizaine de collectivités, favorisant ainsi les mouvements de personnel. La force du syndicat est de s'appuyer sur l'apprentissage en donnant une chance à des jeunes d'apprendre par l'alternance un métier, et les meilleurs d'entre eux auront un emploi d'assuré. Pour donner suite aux mouvements de personnel, à date, notre organigramme évolue quelque peu.

Notre mission première dans le domaine de la distribution publique d'énergies (électricité et gaz) se poursuit avec un haut niveau d'investissements, permettant d'accroître la qualité des réseaux sur le périmètre du territoire desservi par le syndicat, aux bénéfices des Manchois et Manchoises, sans oublier que ce sont près de 250 emplois assurés chez nos prestataires. Le SDEM50 fait preuve d'ambition et d'audace dans bien d'autres missions qui ne trouvent pas leur équilibre financier, mais le syndicat, se doit d'être moteur dans l'innovation des nouvelles technologies et apporter des solutions aux collectivités en attente de services. La taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) est une des ressources du syndicat, ce qui lui permet de maintenir ses investissements et ses multiples compétences.

Cette année 2023 aura été une année particulière pour le SDEM50 avec la finalisation du nouveau siège social construit sur la commune d'Agneaux et j'en profite, pour remercier, tous les agents, élus qui se sont investis dans cette construction afin que ce nouveau bâtiment de près de 2000 m<sup>2</sup> de bureaux, salles de réunion, accueil, cafétéria, locaux techniques ....soit une véritable vitrine démonstrative de ce qui se fait de mieux à l'heure actuelle en matière d'innovation technologique, énergétique, environnementale et durable. C'est avec la participation et l'effort de tous nos agents, que le déménagement a pu se faire le 28 août 2023, et dès le 1er septembre les équipes étaient en ordre de marche, pour répondre aux demandes de nos adhérents, aussi, je tiens bien sincèrement, à remercier toutes celles et tous ceux qui ont fait que ce qui semblait impossible, soit devenu possible.

A l'heure où vous prendrez connaissance de ce rapport, ce bâtiment sera tout juste inauguré, puisque le 13 septembre 2024, ce sont près de 300 personnes qui viendront découvrir cet ensemble, qui je peux le dire, fait la fierté des agents et élus, avec une pensée envers nos prédécesseurs, qui avaient initiés ce projet.

Le Président  
Jean-Claude BRAUD



① Inauguration Power-Road

## #Février / #Mars

- Parce qu'il est indigne d'avoir froid chez soi, le SDEM50 a été à la rencontre des usagers afin de les **sensibiliser à la lutte contre la précarité énergétique** sur le marché hebdomadaire de la commune de Saint-Hilaire-du-Harcouet.

- **Débat d'orientation budgétaire** lors du premier Comité Syndical de 2023

- Vu comme un démonstrateur des talents du Syndicat et des technologies actuelles et futures, le futur siège administratif du SDEM50 s'est doté d'un chauffage assuré par géothermie, avec en plus un réseau de captation de chaleur sous la voie d'accès aux places de parkings (Power Road). **Ce procédé innovant, proposé par EUROVIA, est le premier Power Road du Département de la Manche, le second de la Région Normandie, le dixième en France et le quatorzième au monde.**



① Inauguration chaufferie bois de Coutances

## #Avril

- **Inauguration des travaux d'éclairage public sur la commune de Donville les Bains** : nouveaux luminaires LEDs, basse consommation, qui permettent de réaliser des économies d'énergies sur la consommation d'électricité de la commune.

- Le SDEM50, en partenariat avec l'ADEME et Saint-Lô Agglo, ont organisé **une journée de sensibilisation à la Géothermie** à l'attention des collectivités, des acteurs économiques, des prescripteurs, des bailleurs et des professionnels du bâtiment.

- **Inauguration de la chaufferie bois de Coutances**, 6ème accompagnement du syndicat dans le développement des réseaux de chaleur : elle assure la couverture de besoins estimés à 2100 MWh et alimente 660 m de réseau de chaleur.



① Convention objets connectés avec Manche Numérique

## #Mai / #Juin

- Participation au **Printemps de la Transition Énergétique** organisé par Biomasse Normandie : création d'une fresque de la renaissance écologique par Sébastien BELLET (Courant Alternatif) au sein des locaux du SDEM50.

- Organisation de la quatrième édition du «**Manche Électro Tour**».

- Signature d'une **convention entre le SDEM50 et Manche Numérique** afin de lancer un projet d'expérimentation IoT (réseaux d'objets connectés équipés de capteurs) dans le Département de la Manche.

- Le SDEM50, **lauréat de France Nation Verte** pour 31 communes du Département de la Manche : renouvellement de l'éclairage public (lampe à vapeur de mercure ou type boule).



① Nouveau siège administratif du SDEM50

## #Été

- Participation à l'atelier « **Mobilité BioGNV (Bio Gaz Naturel pour Véhicule)** et déploiement de stations, organisé par la Région Normandie : Pourquoi choisir le Bio GNV ? - La méthanisation en Normandie - Implanter et exploiter une station BioGNV. *Utiliser le biogaz produit en Normandie est une opportunité pour accompagner la décarbonation des transports dans nos collectivités.*

- **Changement de tarification du service e-charge50** afin d'améliorer le service rendu aux usagers, et assurer la soutenabilité financière des bornes du réseau.

- **Le SDEM50 a emménagé dans son nouveau siège administratif** 5 rue Célestin Gérard à Agneaux.



① Matinale prévention dommages aux ouvrages GAZ

## #Septembre / #Octobre

- Transfert de **25 installations photovoltaïques** à la **SEM West Énergies**.

- Participation aux **Ateliers du Smart Cities Tour** organisé par Manche Numérique à Granville.

- Organisation d'une **matinale sur le thème de la prévention des dommages aux ouvrages gaz**, en collaboration avec GRDF, le SDIS50 et la Prefecture de la Manche.

- Début des travaux photovoltaïques sur **l'île de Chausey**.

- Réunions des 11 secteurs d'énergies.

- **Le SDEM50, lauréat aux Trophées de l'Investissement local** dans le cadre de son nouveau siège administratif, et plus particulièrement pour son chauffage assuré par géothermie (POWEROAD).



① Dépannage EQUANS lors de la tempête CIARAN

## #Novembre / #Décembre

- Début novembre, la **tempête Ciaran** a soufflé dans l'ouest de la France : des vents jusqu'à 171 km/h qui ont privé d'électricité 125 000 foyers sur le Département de la Manche.

- Participation à la **Journée contre la précarité énergétique** organisée par la Fondation Abbé Pierre et la FNCCR avec l'organisation de campagne de communication et de sensibilisation.

- **12<sup>ème</sup> Conférence Départementale**, portant sur le programme prévisionnel des investissements envisagés sur le réseau de distribution d'électricité.

- Participation à **l'Atelier de sensibilisation sur la Flexibilité électrique** : intervention du syndicat sur l'effacement des consommations électriques lors d'un retour d'expérience concret, son nouveau siège administratif.

Réunissant 99% des communes Manchoises, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50) est un des principaux acteurs publics de l'Énergie dans le Département de la Manche.

## Le SDEM50

**440** communes adhérentes soit 99% des communes du département.

**2** communautés de communes.

**381 125** habitants (*pop. municipale*).

## Ses compétences

- Contrôle de la qualité du service public d'électricité et du gaz,
- Travaux sur les réseaux d'énergie (électricité et gaz),
- Maintenance et travaux neufs d'éclairage public,
- Conseil en Énergie Partagé,
- Implantation et gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques «e-charge50»,
- Production et distribution publique de chaleur,
- Groupement d'achat d'énergie...



# L'organisation du SDEM50

- Les Instances du Syndicat
- Les Ressources Humaines



| RÉPARTITION  
DES SECTEURS  
D'ÉNERGIES

# Les Instances du Syndicat

## Le Bureau Syndical

23 membres composent le Bureau. Il est composé de 1 Président, 11 Vice-Présidents (1 par secteur d'énergies) et 11 suppléants. Le Bureau Syndical est chargé d'assister

le Président dans la gestion du syndicat et peut exercer, par délégation du Comité Syndical, certaines prérogatives.

[www.sdem50.fr/gouvernance](http://www.sdem50.fr/gouvernance)



**Jean-Claude BRAUD**  
Président  
Saint-Pierre-de-Semilly | S6



**Alain BRIÈRE**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
Jullouville | S3



**Lionel LEPOURRY**  
2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Terre-et-Marais | S8



**Olivier NOCQUET**  
3<sup>ème</sup> Vice-Président  
Le Val-Saint-Père | S1



**Alain LECHEVALIER**  
4<sup>ème</sup> Vice-Président  
Les Moitiers d'Allonne | S10



**Jacky VAYER**  
5<sup>ème</sup> Vice-Président  
Blainville-sur-mer | S5



**Roland MARESCQ**  
6<sup>ème</sup> Vice-Président  
Lessay | S7



**Marie-Pierre FAUVEL**  
7<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Saint-Jean-d'Elle | S6



**Fabrice DESPREZ**  
8<sup>ème</sup> Vice-Président  
Yvetôt-Bocage | S11



**Jacques LECOQ**  
9<sup>ème</sup> Vice-Président  
Valcanville | S9



**Richard HERPIN**  
10<sup>ème</sup> Vice-Président  
Le Grand-Celland | S2



**Daniel VESVAL**  
11<sup>ème</sup> Vice-Président  
Fleury | S4

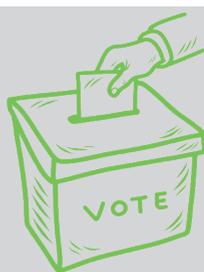
# Le Comité Syndical

Le Comité Syndical du SDEM50 est composé de 70 délégués. Le Comité élit le Président, les Vice-présidents et les membres du Bureau. Il administre le syndicat et vote le budget.



**Coralie ANGOT**

Suppléante au Bureau Syndical  
Isigny le Buat | S1



**en attente**

Membre du Comité Syndical  
| S1



**Bernard DECOENE**

Membre du Comité Syndical  
Poilly | S1



**Hubert GAZENGEL**

Membre du Comité Syndical  
Pontaubault | S1



**Valérie NOUVEL**

Membre du Comité Syndical  
Saint Quentin sur le Homme | S1



**Sandrine POULET**

Membre du Comité Syndical  
Vains | S1



**Pierre PROD'HOMME**

Membre du Comité Syndical  
Saint-James | S1



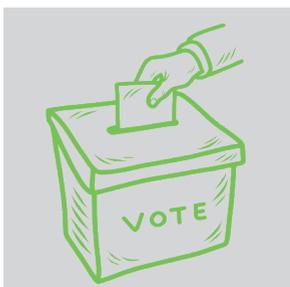
**Mickaël ROGER**

Membre du Comité Syndical  
Bacilly | S1



**Jean-Paul BRIONNE**

Membre du Comité Syndical  
St Clément Rancoudray | S2



**en attente**

Membre du Comité Syndical  
| S2



**Alban ERACLAS**

Suppléant au Bureau Syndical  
Saint-Hilaire-du-Harcouet | S2



**Patrice GARNIER**

Membre du Comité Syndical  
Grandparigny | S2



**Jean-Vital HAMARD**

Membre du Comité Syndical  
St Georges de Livoye | S2



**Serge HEURTIER-GUEGUEN**

Membre du Comité Syndical  
Le Teilleul | S2



**Patrick BOSQUET**

Membre du Comité Syndical  
Bricqueville sur Mer | S3



**Jean-Charles BOSSARD**

Membre du Comité Syndical  
Bréhal | S3



**Justin DICKSON**

Suppléant au Bureau Syndical  
Carolles | S3



**Isabelle LE SAINT**

Membre du Comité Syndical  
Saint Pair sur Mer | S3



**Patricia LECOMTE**  
Membre du Comité Syndical  
Le Lœur | S3



**Nelly LELIÈVRE**  
Membre du Comité Syndical  
Saint Jean des Champs | S3



**Patrick NIOBEY**  
Membre du Comité Syndical  
Longueville | S3



**Denis HUBERT**  
Membre du Comité Syndical  
Percy en Normandie | S4



**Pascal RENOUF**  
Suppléant au Bureau Syndical  
La Haye-Bellefond | S4



**Jacky BIDOT**  
Membre du Comité Syndical  
Gavray sur Siene | S5



**Pascal GERVAISE**  
Membre du Comité Syndical  
Montpinchon | S5



**Hubert GUILLOTTE**  
Membre du Comité Syndical  
Agon-Coutainville | S5



**Claude HENNEQUIN**  
Suppléant au Bureau Syndical  
Saint Denis le Vetu | S5



**Laurent HUET**  
Membre du Comité Syndical  
Saint Sauveur Villages | S5



**Patrick LEBOUTEILLER**  
Membre du Comité Syndical  
Quettreville sur siene | S5



**Daniel LEFRANC**  
Membre du Comité Syndical  
Ouville | S5



**Jacques CIROU**  
Membre du Comité Syndical  
Moyon Villages | S6



**Samuel CULLERON**  
Membre du Comité Syndical  
Moyon Villages | S6



**Jean-Charles ENOT**  
Membre du Comité Syndical  
Agneaux | S6



**Louis JANNIÈRE**  
Membre du Comité Syndical  
Domjean | S6



**Pascal LANGLOIS**  
Membre du Comité Syndical  
La Meauffe | S6



**Roland BOULANGER**  
Membre du Comité Syndical  
Quibou | S6



**Alain LENESLEY**  
Suppléant au Bureau Syndical  
Condé-sur-Vire | S6



**Régis LIEGEARD**  
Membre du Comité Syndical  
Rampan | S6



**Guy CLOSET**  
Membre du Comité Syndical  
Bretteville sur Ay | S7



**Guy PAREY**  
Suppléant au Bureau Syndical  
Périers | S7



**Alain YVON**  
Membre du Comité Syndical  
Montsenelle | S7



**Carles DUPONT**  
Suppléant au Bureau Syndical  
Bezeville la Bastille | S8



**Hubert ENOT**  
Membre du Comité Syndical  
Blosville | S8



**Hubert LHONNEUR**  
Membre du Comité Syndical  
Carentan les Marais | S8



**Gilbert DOUCET**  
Suppléant au Bureau Syndical



**Daniel HOUYVET**  
Membre du Comité Syndical  
Fermanville | S9



**Philippe LE CLECH**  
Membre du Comité Syndical  
Gonneville le Theil | S9



**Christian WALLON**  
Membre du Comité Syndical  
Urville | S9



**Gilbert CHODORGE**  
Membre du Comité Syndical  
Barneville Carteret | S10



**en attente**  
Membre du Comité Syndical  
| S10



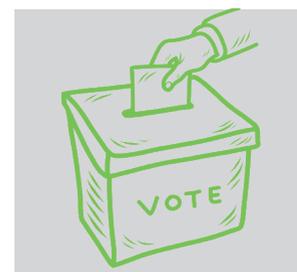
**Georges HELAOUET**  
Membre du Comité Syndical  
Saint Georges de la Rivière | S10



**Auguste LE BLOND**  
Membre du Comité Syndical  
Le Rozel | S10



**Bruno SANSON**  
Suppléant au Bureau Syndical  
Sotteville | S10



**en attente**  
Membre du Comité Syndical  
| S11



**Christian FAUDEMER**  
Membre du Comité Syndical  
Rauville la Place | S11



**Dominique FLAMBARD**  
Membre du Comité Syndical  
Rocheville | S11



**Vincent KRESSMANN**  
Membre du Comité Syndical  
Hauteville Bocage | S11



**Christophe LELIÈVRE**  
Suppléant au Bureau Syndical  
Sideville | S11

# Mouvements du personnel 2023

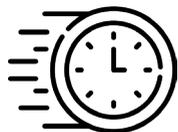
## ARRIVÉES

- Véronique WANNER, *assistante de direction*
- Laure LECATHELINAIS, *assistante technique*
- Xavier LEVEZIEL, *technicien réseau (renfort pendant 6 mois)*
- Aurélien POTET, *agent comptable*
- Elodie BAUDOUIN, *agent d'accueil et de gestion administrative*
- Chuck Praotès NGOMA NZIENGUI, *apprenti en conseil en énergie partagé*
- Elise COCO, *responsable du pôle Finances*

## DÉPARTS

- Carole LAUNAY, *agent comptable*
- Delphine LOYANT, *responsable du Pôle Finances*
- Sandrine GERVAISE, *adjointe au responsable du Pôle Finances*
- Xavier LEVEZIEL, *technicien réseau (renfort pendant 6 mois)*

# Ressources humaines

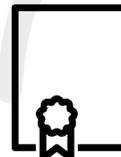


4 agents à temps partiel  
43 agents à temps plein



23 Titulaires/Stagiaires  
21 Contractuels  
3 Apprentis

95 jours  
de formation



42 ans  
d'âge moyen



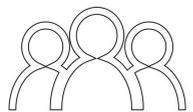
## Le soutien à l'apprentissage

Le syndicat accueille chaque année des apprentis au sein de sa structure :

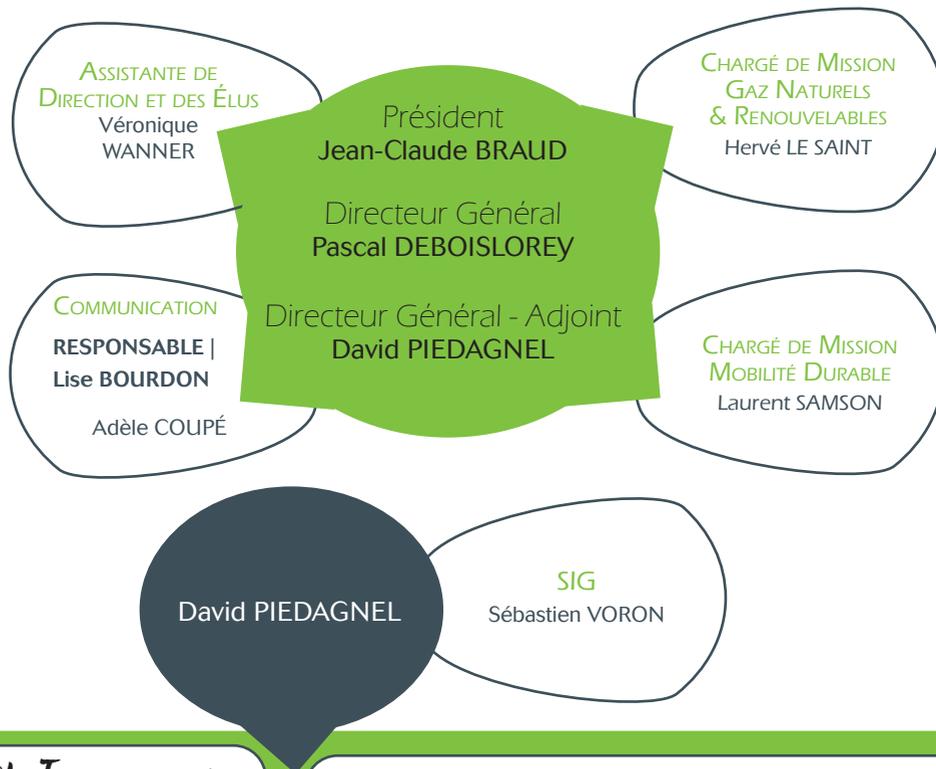
- ▶ un BTS Communication, en partenariat avec l'école E2SE Business School à Caen,
- ▶ un Bachelor Universitaire de Technologie Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques en partenariat avec l'IUT de Cherbourg-Manche,
- ▶ un diplôme d'ingénieur spécialisé Génie énergétique, en partenariat avec de l'Institut National des Sciences Appliquées de Rouen.



# Organigramme du Syndicat au 01/09/2024



46 agents



Pôles Administratifs

**Commande Publique et Juridique**

**RESPONSABLE |** John RAULT

Élodie BAUDOUIN  
Élodie LACROIX  
Pierre LECARDONNEL

**Finances**

**RESPONSABLE |** Lionel DINCUFF

Catherine LEROSIER  
Christine LEVEZIEL  
Aurélien POTET

**Ressources Humaines, et Assemblées**

**RESPONSABLE |** Olivier LEVAVASSEUR

**RESSOURCES HUMAINES**  
Magali BOUSSER  
Jean-Baptiste LETOMBE

**ASSEMBLÉES**  
Maud AUBRY

**Pôle Travaux neufs**

**RESPONSABLE |** Christophe LABANSAT

**TECHNIQUE**  
Benjamin BOUGHATTAS  
Hugues CHRETIEN  
Caroline COYAC  
Nicolas GAUTIER  
Yann LE BIHAN  
Lucile LEMALE  
Jules VAN BESIEN

**SUIVI ADMINISTRATIF**  
Frédérique BINIGUER  
Pierrick LAVIELLE  
Laure LECATHELINAIS

**Pôle gestion-maintenance éclairage public**

**RESPONSABLE |** Sylvère ÉNÉE

**SUIVI ADMINISTRATIF**  
Hélène RUDL CHALENDE  
Claudine WOLFF

**TECHNIQUE**  
Arnaud DEBROISE  
Mathieu LEMONCHOIS  
Anthony NAVARRE

**RENFORT**  
Nicole PICOT

**Pôle Énergies**

**RESPONSABLE |** Michel RAULT  
Adjointe : Virginie LEGRAND

**TECHNIQUE**  
Louis BRETON  
Antoine GRANDIN  
Pierre LECARDONNEL

Valérie MARTIN  
Chuck Praotès NGOMA NZIENGUI APPRENTI  
Caroline POUTEAUX  
Nicolas REQUIER

# Le SDEM50

**255 176** usagers du service public d'électricité.

**13 515** usagers du service public de gaz.



## Les Réseaux

**9 630** km de réseau moyenne tension (HTA), dont 32% en souterrain.

**10 275** km de réseau basse tension (BT) dont 38% en souterrain et 752 km en fils nus.

**12 493** postes de transformation HTA.

**5 372** installations de production d'électricité sur le territoire en 2023 dont 98% de photovoltaïque (puissance raccordée égale à 63 178 kVA).

**722** km de canalisations de gaz.

**1 526** km de réseau d'éclairage public.

**116** bornes de recharge pour véhicules électriques (SDEM50).

**2 011** m de réseau de chaleur.



# Les Domaines d'actions

- La distribution publique d'énergies (électricité et gaz),
- Les travaux effectués par le SDEM50 sur le réseau,
- Les activités complémentaires.

# La Distribution Publique d'Énergies

## Missions de Contrôle

### La qualité du service public de l'électricité

Le SDEM50 a de nouveau confié en 2021, l'exploitation du réseau public d'électricité à Enedis. Une des missions du SDEM50 consiste à contrôler le respect du cahier des charges du service public de l'électricité par le distributeur.

### Les réclamations

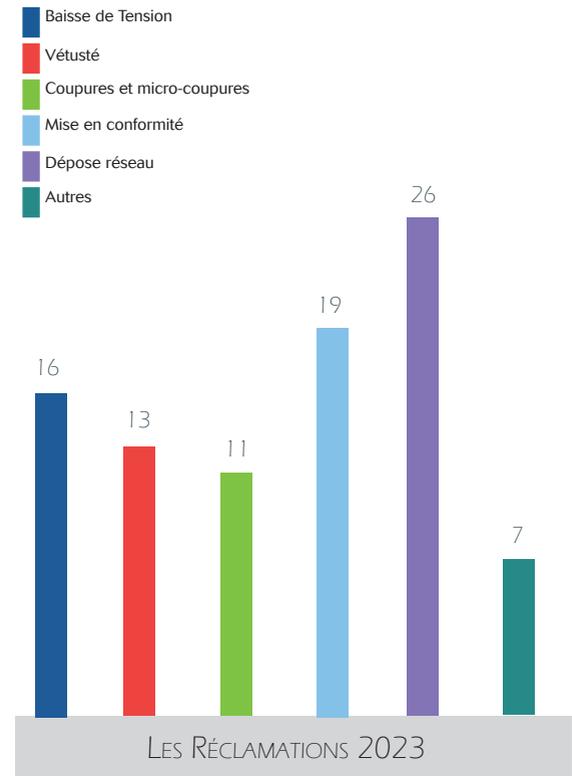
Les services du syndicat analysent également les réclamations qui lui sont transmises par les élus et les usagers du réseau d'électricité.

Le SDEM50 a traité **92 réclamations** en 2023.

Par ailleurs, une fois par an, le SDEM50 exerce un contrôle approfondi du distributeur d'électricité. A cette occasion, le syndicat vérifie les données comptables, les éléments patrimoniaux, la qualité de l'électricité distribuée ainsi que le service aux usagers. Suite à ce contrôle, un rapport est établi et validé par le Comité Syndical. Le contrôle des travaux prévus par Enedis est un travail au quotidien effectué par le SDEM50. En 2023, le syndicat a vérifié 259 projets présentés par le concessionnaire.

Réalisé par le SDEM50, ce contrôle fait l'objet d'un rapport annuel consultable sur le site internet du syndicat.

[www.sdem50.fr/contrôle](http://www.sdem50.fr/contrôle)



Le Code de l'Énergie fixe les niveaux de qualité attendus pour le réseau public de distribution d'électricité. Ces textes concernent la Tenue de Tension et la Continuité d'Alimentation (*temps moyen de coupure d'électricité que subit un usager au cours d'une année*).

## La qualité de Tension

833 clients étaient mal alimentés en tenue de tension sur le territoire du SDEM50 (contre 1 419 en 2022).

La tension chez un usager alimenté en monophasé doit être de 230 volts et de 400 volts pour un usager en triphasé. La tolérance maximale admissible est de  $\pm 10\%$ . Au-delà de cette plage, l'usager est considéré comme un Client Mal Alimenté (CMA). Un Territoire est considéré comme mal alimenté en tension si plus de 3% des

usagers subissent des chutes de tension supérieures à 10%. Le niveau de qualité de distribution, au titre de la tenue de tension, est donc respecté sur le Territoire du SDEM50. La diminution du nombre de **renforcement** du réseau électrique réalisés par le SDEM50.

*Avec des rafales de vent atteignant plus de 170 km/h sur le littoral de la Manche, la tempête Gérard (janvier 2023) puis la tempête Ciaran (novembre 2023) ont balayé le Département et ont causé des dégâts et des perturbations importantes au niveau du réseau électrique.*



### LA QUALITÉ DE LA TENSION

fournie à tous les usagers

+ 207V

- 254V

## La continuité de fourniture

126 minutes, durée moyenne de coupure par usager (hors tempêtes) pour l'année 2023.

Un usager est considéré «mal alimenté» s'il dépasse une des valeurs de référence sur une année donnée:

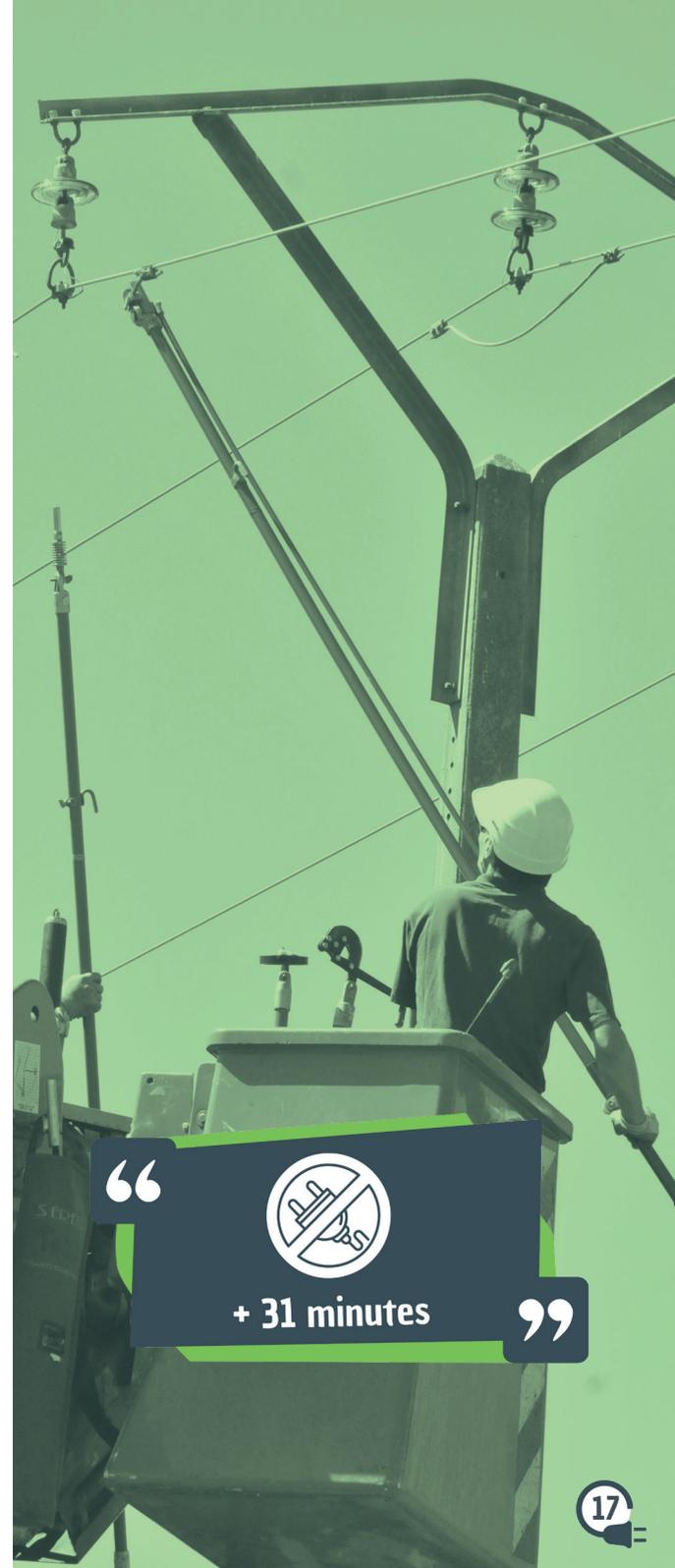
- ▶ le nombre de coupures longues (sup à 3 min) > 6/an,
- ▶ la durée cumulée de coupures longues > 13h/an,
- ▶ le nombre de coupures brèves (de 1 sec à 3 min) > 35/an.

Le niveau global de continuité n'est pas respecté si le pourcentage d'usagers mal alimentés dépasse 5%. En 2023, 3,06% des usagers situés sur le territoire du SDEM50 ont dépassé le seuil de qualité fixé par le Code de l'Énergie (soit 7 756 clients). L'année a été marquée par de nombreuses perturbations climatiques qui ont fortement dégradé le critère B (temps moyen de coupure d'électricité) sur le Territoire du syndicat (126 min).



### LA CONTINUITÉ DE FOURNITURE

mesure du temps de coupure des usagers



“



+ 31 minutes

”



### La qualité du service public du gaz

Sur les 69 communes qui font confiance au SDEM50 le syndicat a vérifié la bonne réalisation des programmes de surveillance et de maintenance du réseau garant de la sécurité des usagers, la qualité de gaz

distribuée, le service aux usagers ainsi que les données comptables et les éléments patrimoniaux. Suite à ce contrôle, un rapport est établi et validé par le Comité Syndical.

## Précarité Énergétique

### Astre Services

Pour lutter contre la précarité énergétique, le SDEM50 et l'association Astre Services se sont associés pour organiser des permanences hebdomadaires sur le territoire de la Manche (Avranches, Bricquebec en Cotentin, Coutances et Quettehou), afin de conseiller et d'accompagner les usagers dans la compréhension et la maîtrise de leurs dépenses énergétiques.

- ▶ Information sur les tarifs sociaux & le chèque énergie,
- ▶ Conseil et accompagnement des usagers en difficultés,
- ▶ Analyse des factures d'énergie et règlement de celles-ci,
- ▶ Conseils en maîtrise des énergies,
- ▶ Orientation vers des dispositifs d'actions existants en lien avec les différents acteurs de l'énergie (subventions...)

En 2023, il y eut 556 rendez-vous sur les 4 sites de permanence, soit + 29%.

## Le Chèque Énergie

Chaque année, le chèque énergie est attendu par de nombreux ménages français. Cette aide vise à les soutenir financièrement pour payer leur facture de chauffage. Elle peut aussi être utilisée pour financer des travaux de rénovation énergétique.

En 2023, l'envoi du chèque énergie s'est effectué du 9 au 12 mai 2023. Le montant du chèque énergie était d'un montant maximum de 277 €.



**41 202** chèques envoyés dans la Manche  
**35 362** chèques utilisés en 2023  
soit **85,83%** d'utilisation

Au plus fort de la crise énergétique, des chèques énergies exceptionnels ont été adressés fin 2022/début 2023 à près de 12 millions de personnes.

Le barème de ces chèques est le suivant :  
- 200 € pour les ménages qui sont déjà bénéficiaires du chèque énergie classique :

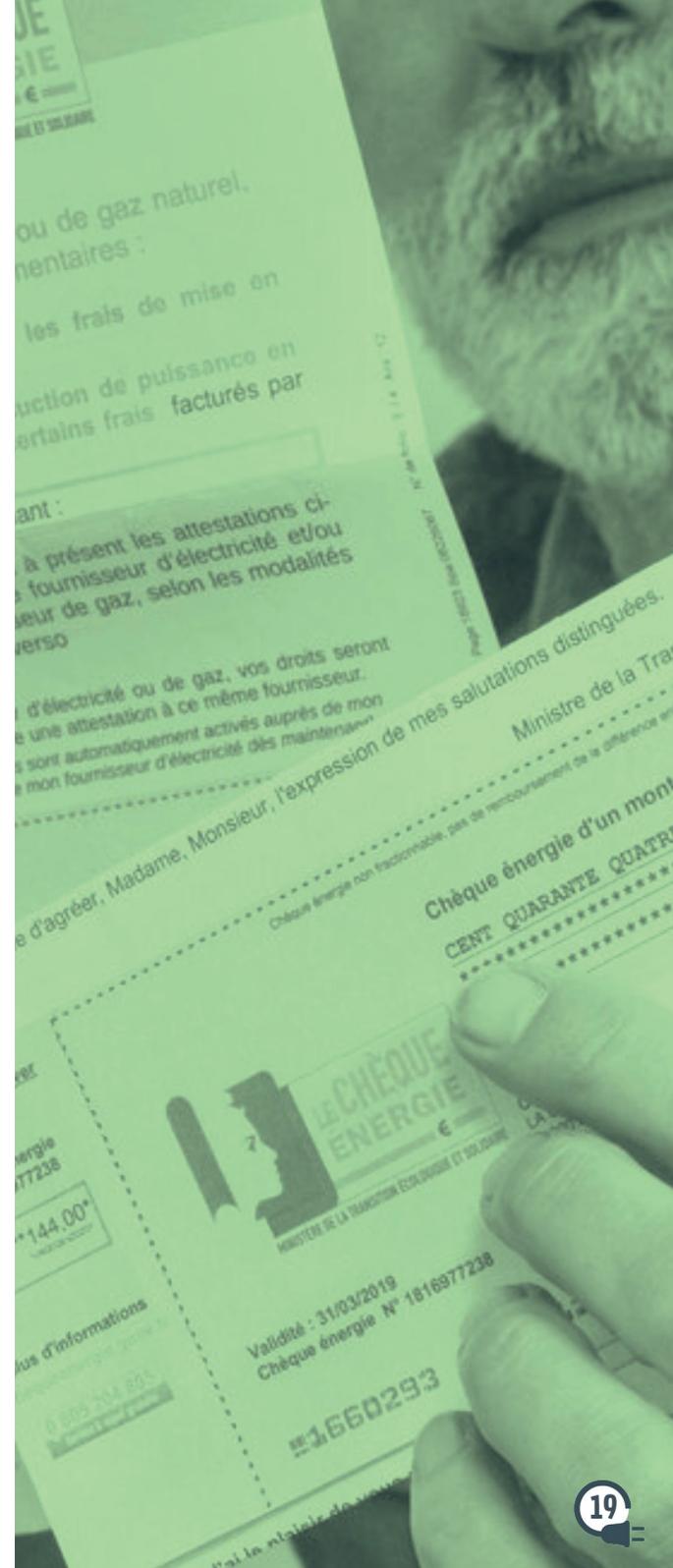
revenu fiscal de référence (RFR) annuel par unité de consommation (UC) inférieur à 10 800 € ;

- 100 € pour les ménages dont le RFR annuel par UC est compris entre 10 800 € et 17 400 €.



**101 427** chèques envoyés dans la Manche  
**85 377** chèques utilisés en 2023  
soit **84,18 %** d'utilisation

***Par ailleurs, les pouvoirs publics ont décidé de créer fin 2022 deux aides complémentaires : un chèque fioul et un chèque bois. Les chèques fioul et bois ne sont pas cumulables entre eux mais ils peuvent être cumulés avec le chèque exceptionnel ainsi qu'avec le chèque énergie classique.***



# Les Travaux effectués par le SDEM50

Le SDEM50 a consacré en 2023, 18,8 millions d'euros TTC aux travaux sur le réseau public de distribution d'électricité. Le syndicat en assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre. L'exécution est confiée à des entreprises retenues dans le cadre d'appels d'offres. Les travaux du syndicat induisent ainsi plus de 250 emplois sur le Département.

## L'extension et le raccordement au réseau électrique

L'alimentation électrique d'une parcelle, d'un bâtiment, d'un lotissement ou d'une zone d'activités peut nécessiter une extension du réseau électrique. Ces travaux font généralement suite à une autorisation d'urbanisme délivrée par la commune.

 **Extensions individuelles**  
160 opérations pour 2 657 525 € TTC

 **Extensions lotissements et ZA**  
43 opérations pour 1 155 364 € TTC

 **203 opérations en 2023**

 **3 812 889 € TTC**  
consacrés aux travaux d'extension

## Le renforcement du réseau électrique

Les travaux de renforcement consistent à adapter les ouvrages existants à l'accroissement de la demande d'électricité et améliorer ainsi la qualité de l'électricité distribuée. Renforcer les réseaux électriques permet de maintenir la tension nominale sur le réseau basse tension dans une plage égale à 230 volts  $\pm$  10% en monophasé et 400 volts  $\pm$  10% en triphasé.

 **86 opérations en 2023**

 **4 201 807 € TTC**  
consacrés aux travaux de renforcement

**34 postes de distribution créés ou adaptés aux charges.**

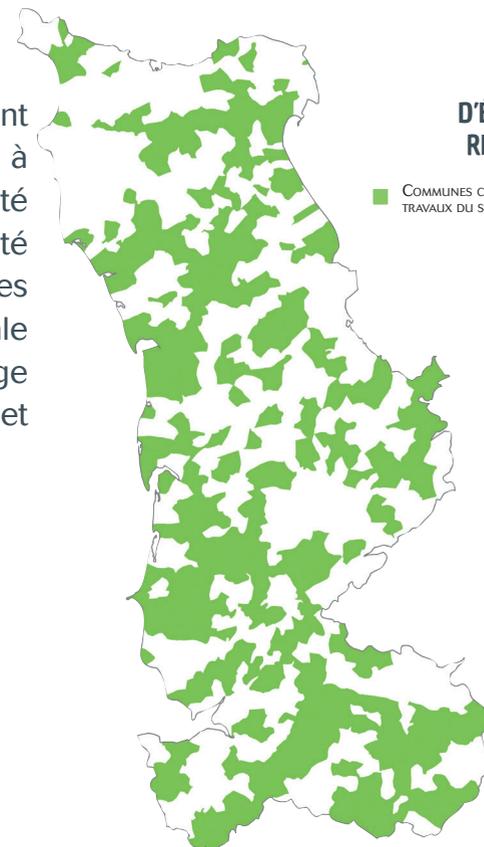
**8 km de réseau moyenne tension (HTA) construits dont 91% en souterrain.**

**130 km de réseau basse tension (BT) construits dont 54% en souterrain.**

**106 km de réseau basse tension remplacés dont 80% de fils nus.**

## REPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RÉALISÉS EN 2023

■ COMMUNES CONCERNÉES PAR DES TRAVAUX DU SDEM50 EN 2023



Extensions individuelles

37%

Sécurisation

27%

Renforcements

20%

Extensions collectives

10%

Efficacements

6%

TOTAL  
432 opérations

Retrouvez tous les formulaires et les modèles de délibérations pour vos projets de travaux d'électricité sur notre site internet :

[www.sdem50.fr/vous-etes-une-collectivité](http://www.sdem50.fr/vous-etes-une-collectivité)

## L'effacement des réseaux aériens

Les travaux d'effacement des réseaux aériens participent au renouvellement et à la sécurisation des réseaux, ainsi qu'à l'embellissement des communes. Le SDEM50 intervient ainsi sur demande des communes. Ces chantiers sont généralement réalisés en coordination avec d'autres travaux.



**26 opérations**  
en 2023

À l'occasion de travaux de mise en souterrain du réseau électrique, le SDEM50 intervient également pour dissimuler les réseaux de télécommunication et d'éclairage public. Le syndicat en profite aussi pour poser des fourreaux supplémentaires nécessaires au déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Manche.



**3 990 362 € TTC**  
consacrés aux travaux  
d'effacement

## La sécurisation du réseau électrique

Les travaux de sécurisation réalisés par le SDEM50 consistent à remplacer les réseaux basse tension en fils nus par des réseaux aériens en câble torsadé ou en souterrain.



**117 opérations**  
en 2023

L'objectif est d'améliorer la qualité de la distribution de l'électricité en construisant un réseau fiable pour éviter les pannes.



**6 490 576 € TTC**  
consacrés aux travaux  
de sécurisation

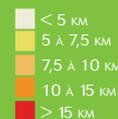
“

**- 83 km**  
de réseau fils nus

”

## Linéaire de réseau fils nus existant à fin 2023

Chaque année, le SDEM50 réduit le linéaire de réseau en fils nus : 85,86 km ont été déposés en 2023. Il reste 752 km de réseau BT fils nus dont 311 km de faibles sections sur le Territoire du SDEM50.



# Les activités complémentaires

## L'éclairage public

L'éclairage public est une des compétences «à la carte» proposée par le SDEM50 aux communes de la Manche. Fin 2023, 285 communes font confiance au SDEM50 pour la gestion de leur patrimoine d'éclairage public.

Le syndicat assure la maîtrise d'ouvrage et

la maîtrise d'oeuvre des travaux neufs ainsi que la maintenance et l'exploitation des installations. Le SDEM50 veille à proposer des solutions optimales, économes en énergie, innovantes, tant pour les travaux neufs (création, renouvellement) que pour la gestion du fonctionnement.

### La maintenance curative

Travaux de maintenance ayant pour objectif de réparer les installations d'éclairage public suite à une panne. En cas de dysfonctionnement, la commune effectue une demande d'intervention auprès des services du SDEM50.



**147 611 € TTC**  
consacrés à la maintenance curative



**1 879 interventions**  
de dépannage en 2023.

### La maintenance préventive

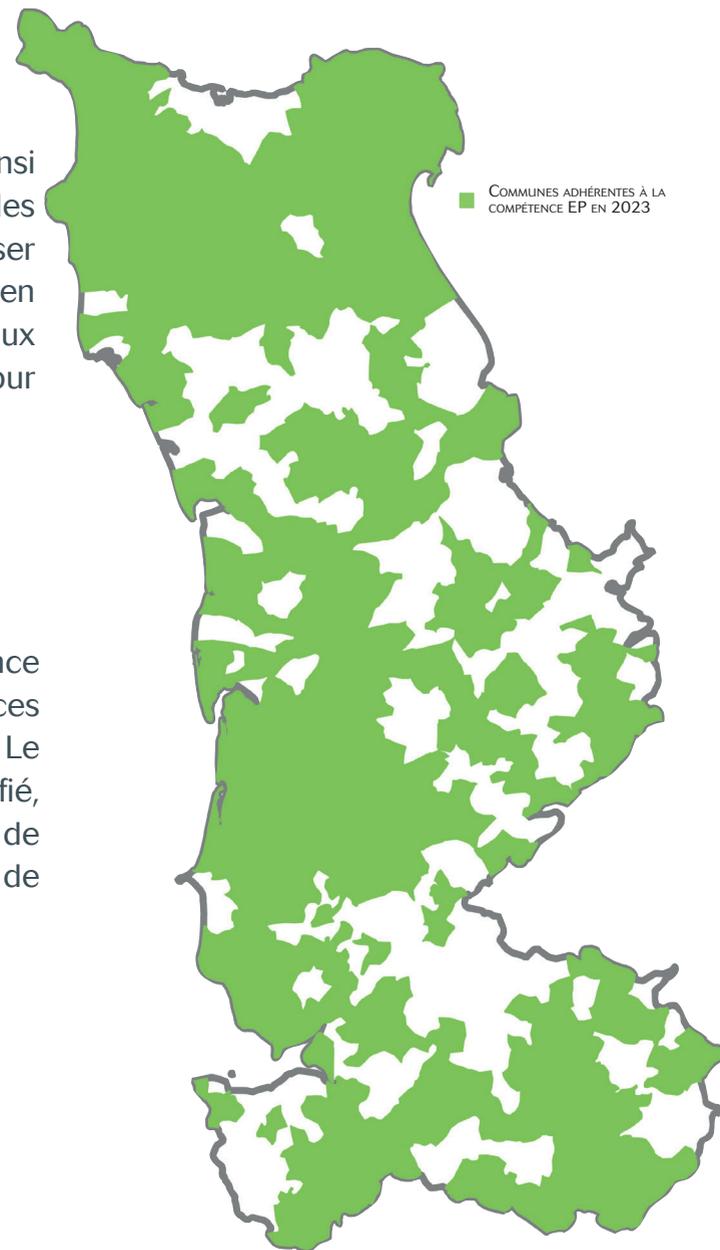
Les interventions de maintenance préventive visent à limiter les défaillances des installations d'éclairage public. Le bon fonctionnement du parc est vérifié, notamment par des visites annuelles de contrôle afin de prévenir les risques de pannes.



**1 185 000 € TTC**  
consacrés à la maintenance préventive, le relampage et l'exploitation



**13 audits réalisés**  
pour un montant de **69 900 € TTC**



## Les sinistres

Le syndicat gère également les sinistres qui résultent d'accidents ou d'actes de vandalisme. La déclaration par la commune

doit être effectuée le plus rapidement possible afin que le SDEM50 puisse s'occuper de toutes les démarches auprès des assurances.



**328 964 € TTC**  
consacrés aux réparations



**124 sinistres réglés en 2023**  
dont 35 avec tiers identifiés

## Les travaux neufs

Dans le cadre d'opérations de création ou de renouvellement, le SDEM50 met en place les candélabres et tous les équipements annexes (armoires de commande, réseaux...).

la mise en œuvre de détecteurs de présence, d'horloges de pilotage astronomique et le remplacement de luminaires énergivores par des matériels plus économes.

• **Efficacité énergétique** : le SDEM50 optimise la consommation énergétique par

• **Sécurisation** : pour fiabiliser les installations, les travaux neufs intègrent le remplacement des réseaux, des supports et des armoires de commande vétustes.



**5 522 réponses de DT/DICT**



**71 armoires rinnovées**  
**179 horloges remplacées**  
**962 supports remplacés**  
**2 236 luminaires remplacés**



**349 opérations**  
de travaux neufs  
pour un montant  
de 7 200 000 € TTC.

**44 100**  
points lumineux  
gérés par  
le SDEM50.



**513 lampes à vapeur de mercure**  
encore en service à éradiquer  
soit 1% du parc du SDEM50.

**2 756 armoires**  
d'éclairage public  
gérées pas le SDEM50.



# La Transition Énergétique

## Le Conseil en Énergie Partagé (CEP)

Avec le CEP, le SDEM50 propose aux collectivités, n'ayant pas les ressources internes adéquates, de mettre en place une politique énergétique maîtrisée et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies. Fin 2023, 69 collectivités étaient engagées avec le SDEM50 dans un CEP. L'ensemble

du patrimoine des collectivités est visité lors de la 1ère année du CEP, afin de définir les opérations d'efficacité énergétique à prévoir. Cette action a vocation à aider les collectivités dans l'élaboration de leur budget et dans les choix stratégiques d'investissements qu'ils feront par la suite.

 123 études énergétiques

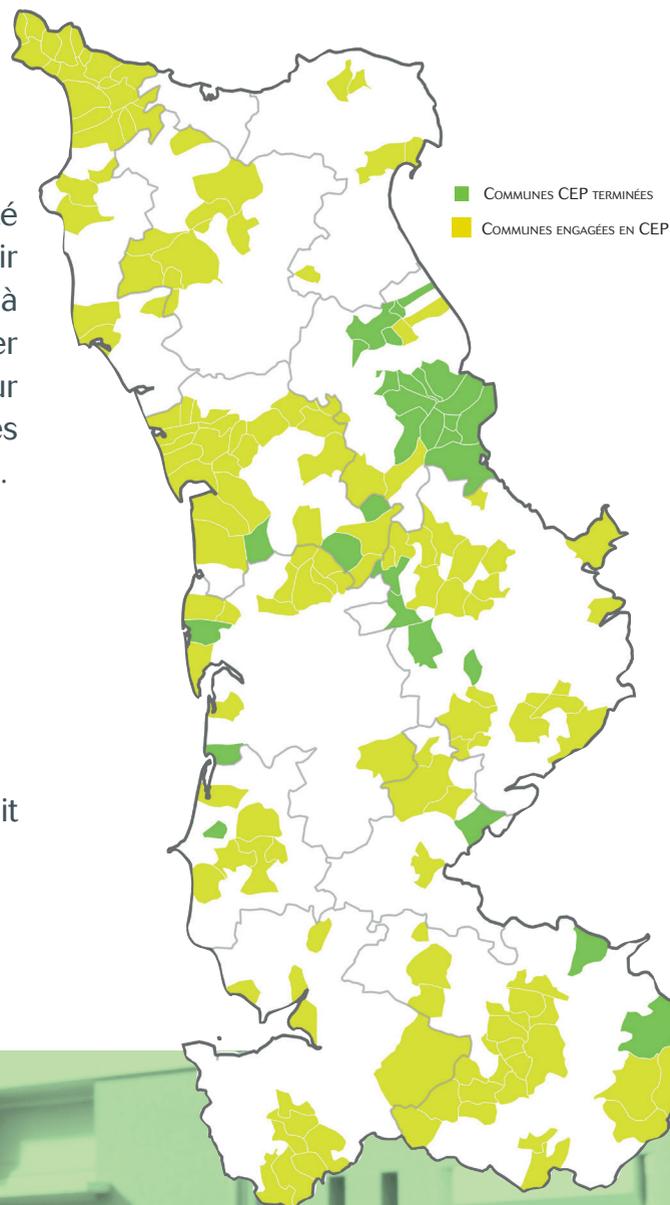
 24 bilans énergétiques

 162 bâtiments visités

En 2023, les conseillers CEP du SDEM50 ont proposé un gisement total d'économies de 1 069 350 kWh. Les travaux d'efficacité énergétique, engagés par les collectivités depuis la création du CEP dans la Manche

permettent d'économiser 3.26 Gwh soit l'économie de 771 tonnes de CO2

[www.sdem50.fr/economies-denergies](http://www.sdem50.fr/economies-denergies)



## Le bois-énergie, l'alternative aux énergies fossiles

Le développement de la filière bois-énergie est une alternative intéressante aux énergies fossiles, (fioul, gaz) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de notre territoire, tout en valorisant les haies bocagères et en développant des emplois locaux. Depuis 2017, le syndicat s'est associé au Département et à d'autres acteurs de la filière bois (l'ADEME, la Région

Normandie, Haiecobois...) pour développer des chaufferies bois et réseaux de chaleur. Le syndicat propose d'étudier la faisabilité de chaufferies bois ou réseaux de chaleur pour les collectivités du territoire et de prendre en charge la réalisation.



**3 études de faisabilité**



**710 716 € HT  
d'investissement**



**Transfert de compétence de 1 commune  
(la Haye-Pesnel).**



**1 mise en service (Juvigny-les-vallées)**



**7 chaufferies bois réalisées  
par le SDEM50 à fin 2023**

## ZOOM sur la chaufferie de Juvigny-les-Vallées...

La chaufferie est composée d'une chaudière bois d'une puissance totale de 120 kW, couplée à une chaudière gaz propane de 381 kW d'appoint et secours en cas de panne. Cette chaufferie assure la couverture des besoins de chaleur estimés à 400 MWh et alimente 380 ml de réseau de chaleur avec 8 sous-stations. Elle dessert la mairie, l'école primaire et maternelle, deux logements communaux, la salle des fêtes et ses logements, le salon de

coiffure et un immeuble de 9 logements. Sa consommation est estimée à 130 tonnes de bois déchiqueté produit localement par an. Enfin, aujourd'hui où le réchauffement climatique est un enjeu majeur, cette chaufferie va permettre d'économiser 90 tonnes de CO2 par an. Ce projet représente un investissement de 710 716 € dont 442 324 € de subventions (ADEME, Région Normandie, Département de la Manche), soit 62%.



## **Le photovoltaïque**

Dans le cadre du Conseil en Energie Partagé, le SDEM50 propose gratuitement aux collectivités en CEP, la réalisation d'études de faisabilité d'auto-consommation d'électricité photovoltaïque <36kW en toiture. Cette prestation est également

ouverte aux collectivités hors CEP moyennant une participation financière.

D'autre part, après accord le SDEM50 accompagne les collectivités dans la réalisation des études, des contrats, des consultations des entreprises, du suivi des

travaux de réalisation pour des installations d'autoconsommation <36kW.

Depuis 2018, 25 projets ont été réalisés par le SDEM50, ce qui représente 4 147 m<sup>2</sup> et 747 kWc.



**4 études d'autoconsommation avec revente de surplus + 3 études en autoconsommation totale + 1 étude en autoconsommation collective**



**3 projets mis en service en 2023 (Condé sur Vire, Mortain-Bocage et Fleury), qui représentent 730 m<sup>2</sup> et 146 kWc**

## **Valorisation des CEE**

Depuis 2005, l'État oblige les vendeurs d'énergie à réaliser des économies d'énergie. Pour répondre à leurs obligations, les vendeurs d'énergie peuvent inciter les consommateurs à réaliser des travaux d'efficacité énergétique (isolation,

changement de chaudière...) en leur versant une aide (argent, bons d'achat, etc.) ou en les accompagnants dans les démarches de rénovation (conseils, diagnostics, gestion d'un projet de rénovation énergétique...). Dans les deux

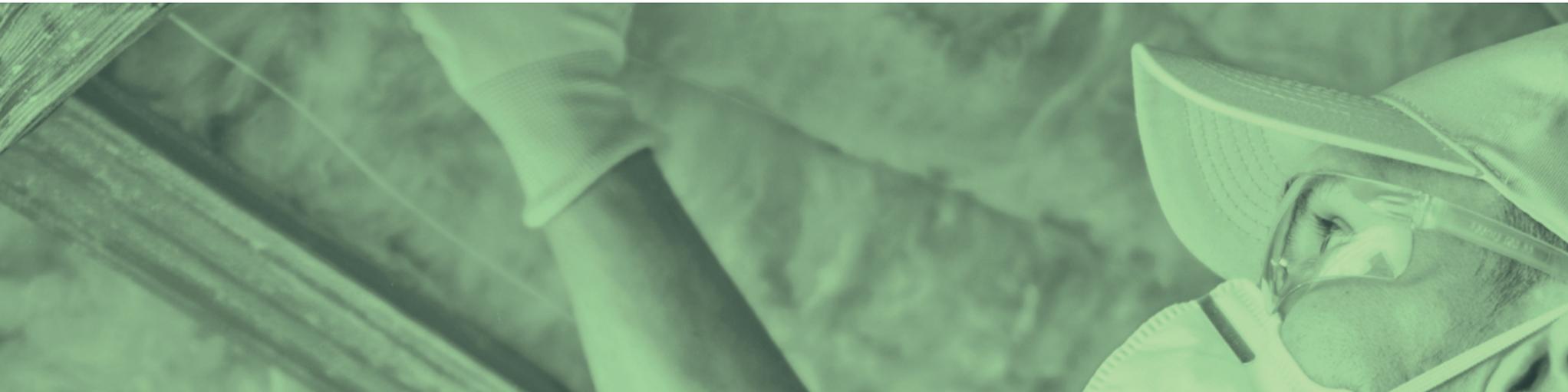
cas, ces actions permettent de générer des « Certificats d'Économies d'Énergie » (ou CEE) qui peuvent être valorisés par le bénéficiaire avec l'accompagnement du SDEM50.



**75 dossiers déposés sur la plateforme**



**26.13 GwH cumac valorisés soit 155 608 € de recettes pour les collectivités**



## West Énergies

La Manche est avant tout un territoire rural. Mais loin d'être un handicap, cette caractéristique qui offre une qualité de vie indéniable, peut se révéler un formidable atout et une chance grâce à une utilisation appropriée des ressources naturelles et des nouveaux outils mis à disposition de chacun. La Société d'Économie Mixte, West Énergies, avec le Département de la Manche et le SDEM50 comme actionnaires publics, permet de faciliter et accélérer l'émergence de projets de production d'énergies renouvelables. West Énergies intervient comme co-développeur et co-investisseur en rassemblant les acteurs locaux et les entreprises souhaitant s'impliquer dans la Transition Énergétique du territoire. Ainsi

West Énergies contribue au développement de projets d'énergies renouvelables publics ou privés, validés techniquement et économiquement. Il a été décidé en 2022 de recentrer l'activité de la SEM WE uniquement sur le département de la Manche qui offre à lui seul un gisement de projets important.

Cette stratégie du Comité Directeur s'inscrit dans la volonté de développer des projets de territoires incluant ainsi des retombées à l'échelle du département de la Manche.

Qu'il soit éolien, photovoltaïque, hydraulique, de méthanisation ou bois-énergie, chaque projet est unique et mérite d'être accompagné.

[www.west-energies.fr](http://www.west-energies.fr)

La SEM West Energies continue de se développer et le SDEM50 accompagne ce développement au travers d'un nouvel apport en capital, notamment par le transfert de 25 installations photovoltaïques : *Hambye, Jullouville, Les Moitiers d'Allonne, Agon Coutainville, Gouville sur Mer, Montsenelle, Prétot Sainte Suzanne,*

*Coutances, Brix, Bricquebec en Cotentin, Hauteville sur Mer, Le Lorey, Quettehou, Montsenelle - Lithaire, Montfarville, Carolles, Hémevez, Quetteville sur Sienne, Pirou, Saint Hilaire du Harcouët, Saint Jean des Champs, Mortain, Le Grand Celland, Condé sur Vire, Réville, Fleury.*



## Achats groupés d'Énergies

### Fourniture d'électricité

#### Le SDEM50 coordonne 1 groupement d'achat de fourniture d'électricité :

##### ≤ 36kVA – ex Tarifs Bleus - Éclairage Public

Au 31 décembre 2020, les Tarifs Réglementés de Vente (TRV) d'électricité (≤ 36kVA – ex tarifs bleus) ont été supprimés pour tous les consommateurs non domestiques employant au moins 10 personnes et dont les recettes sont supérieures ou égales à 2 millions d'euros (DGF et recettes des taxes et impôts locaux). Le SDEM50 a souhaité permettre

### Fourniture de gaz

Depuis 2018, le Conseil Départemental de la Manche et le SDEM50, lancent conjointement un groupement d'achat pour l'acheminement et la fourniture de gaz

aux collectivités et établissements publics concernés par l'extinction de ces tarifs réglementés d'adhérer à un groupement d'achat spécifique pour la fourniture de ces sites ≤ 36kVA : Bâtiments et installations d'éclairage public.

##### >36kVA

Depuis 2016 et l'ouverture à la concurrence pour la fourniture en électricité des points

naturel. 60 collectivités et établissements publics ont rejoint ce groupement d'achat pour un total de 403 points de livraison et une consommation annuelle de 36,8 GWh.

de livraison >36kVA, le SDEM50 coordonne un groupement d'achat d'électricité.

Le marché actuellement en vigueur a été conclu avec le fournisseur EDF le 5 avril 2022, pour une durée de 3 ans (2023-2024-2025). Ce marché regroupe 291 membres pour un total de 7 885 points de livraison et 125 GWh de consommation.

Le marché subséquent de fourniture de gaz naturel a été attribué à GAZ DE BORDEAUX pour les années de livraison 2022/2023.



## La maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

Afin de respecter les objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) et dans le cadre de sa mission d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité, le SDEM50 s'est engagé à développer des centrales photovoltaïques sur la Grande Ile de Chausey et ainsi contribuer à la transition énergétique de l'île.

Une première phase de travaux prévoyait la réalisation de deux projets photovoltaïques sur deux bâtiments appartenant à l'Etat (gîte ASCEE et centrale). Aussi, après avoir réalisé

des études, déposé les déclarations préalables et retenu comme Maître d'œuvre le cabinet SOG Solar, le SDEM50 a, en 2023, notifié l'entreprise TEIM pour la réalisation de ces deux installations et les travaux ont pu débuter en fin d'année.

La réalisation de ces 2 projets devra permettre d'atteindre un taux de couverture EnR d'environ 7.4%, ce qui permettra en période hivernale un quasi arrêt des groupes électrogènes, actuellement alimentés au fioul.

## Planification énergétique

### *Programme ACTEE*

Le programme ACTEE [Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique] est un programme porté par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) et financé par les Certificats d'Économies d'Énergie qui permet la mise en place d'appels à projet (AAP) et de sous-programmes spécifiques. Ce programme vise à apporter un soutien aux collectivités territoriales proposant une mutualisation des projets, par l'attribution de fonds permettant de réduire les coûts organisationnels et opérationnels liés à la transition énergétique

des bâtiments publics, ainsi que par la mise à disposition d'outils permettant de simplifier leurs actions. Après avoir répondu à un 1er appel à projet ACTEE MERISIER en 2021, un second, ACTEE SEQUOIA, en 2022, le SDEM50 a répondu fin 2023 à un nouvel Appel à Projet, ACTEE CHENE 2. Grâce à ces Appels à Projet, le SDEM50 et ses différents partenaires ont obtenu des aides pour la réalisation d'études énergétiques, le financement d'économies de flux, l'achat de matériel de mesure ainsi que des financements pour des opérations de maîtrise d'œuvre.



320 768 € de subventions en 2023  
sur le Département de la Manche



460 879 € de subventions en 2023  
sur le Département de la Manche



# Distribution publique de Gaz

Fin 2023, 69 communes font confiance au SDEM50 pour l'exercice de leur compétence gaz.

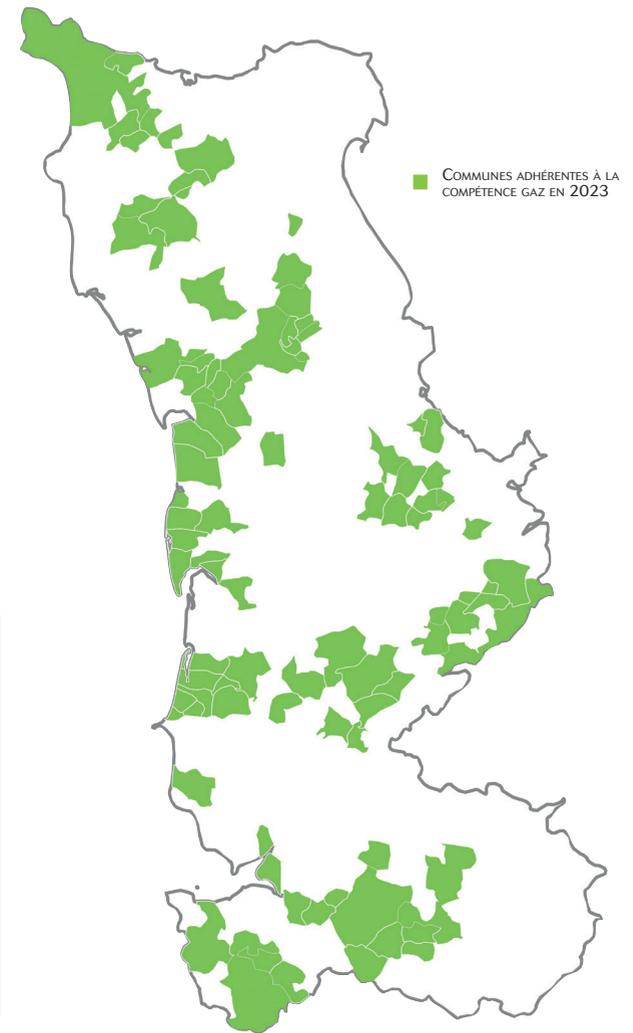
Le SDEM50 en tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution publique de Gaz, met à disposition des moyens humains techniques et financiers, et garantit à ses adhérents :

- ✔ Un interlocuteur du territoire dédié (proximité),
- ✔ La réalisation du contrôle de la concession,
- ✔ Une ingénierie (accompagnement aux demandes de raccordement),
- ✔ Une mutualisation des moyens,
- ✔ Une cartographie à disposition,
- ✔ Une Aide à certains investissements d'extensions...



## ZOOM sur le projet de Carentan les Marais...

Après une étude de faisabilité réalisée en 2022, le SDEM50 associé à la SEM West Energies a décidé de construire une station multi énergies BIO GNV et recharge de véhicules électriques à Carentan les Marais. Les acteurs du territoire, transporteurs, logisticiens, collectivités ont d'ores et déjà fait part de leur intérêt et utiliseront cette station pour décarboner leur flotte de véhicule.



## Méthanisation

A fin 2023, 10 sites de production de biométhane injectent sur les infrastructures gazières du département de la Manche dont 4 unités sur des communes ayant délégué la compétence gaz au SDEM50, installées à Juvigny les Vallées, Pontorson,

Saint James et Picauville. Le potentiel de développement est significatif avec une quarantaine de projets identifiés sur le département dont 4 pour lesquels la mise en service est envisagée dans les deux ans à venir.

## *Plan Méthanisation*

*Depuis 2022, la filière méthanisation en Normandie se fédère autour de l'idée d'une méthanisation mieux intégrée aux territoires et aux populations et adopte : la charte Métha'Normandie.*

Grande terre agricole et d'élevage, la Région Normandie offre un fort potentiel en matière de production d'énergies. Grâce à la valorisation des déchets organiques issus des exploitations en biogaz et énergie verte, la Région Normandie pourrait atteindre les objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en développant une économie locale.

Dans un projet commun de développement des énergies vertes sur le Territoire Normand, la Région Normandie et l'ADEME s'entendent pour faire de la méthanisation

une économie locale d'avenir. Pour ce faire, le plan de développement de la Méthanisation en Normandie a pour objectif de promouvoir l'installation d'unités de méthanisation, et d'en faciliter l'émergence grâce à une aide financière.

Le SDEM50 est ainsi membre du plan « Métha'Normandie » qui réunit l'ensemble des acteurs du gaz : Biomasse Normandie, Région Normandie, les Syndicats Normands (Territoire d'Énergie Normandie), GRDF et GRTGaz.



# Infrastructures de recharge pour véhicules électriques

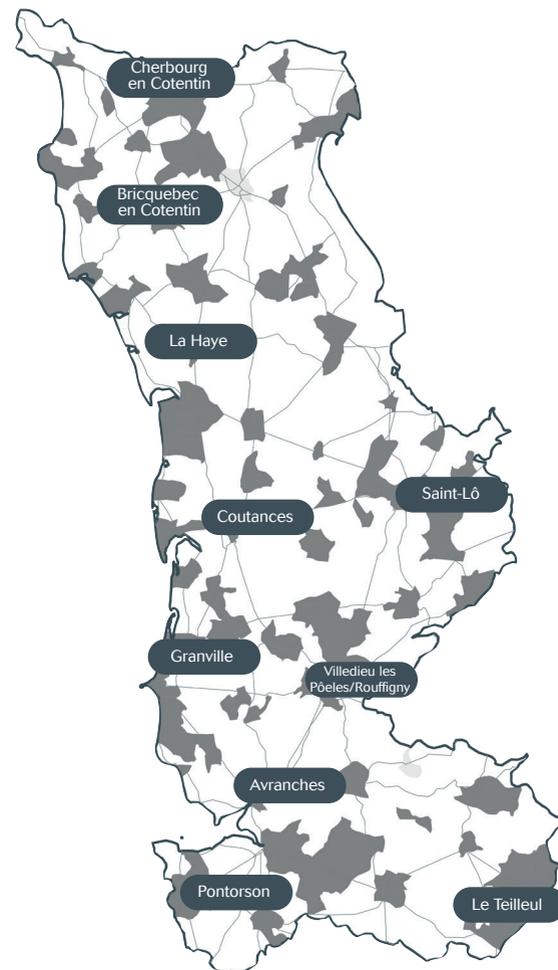
Le SDEM50 et les communes de Cherbourg en Cotentin, Avranches et Saint-Lô proposent un service mutualisé de recharge pour véhicules électriques dans la Manche. 149 bornes sont déployées dans plus de 90 communes. Ce réseau de bornes publiques se nomme e-charge50.

Les 149 bornes du réseau e-charge50 offrent une possibilité de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Elles sont placées, de façon

pertinente, près des commerces, services et lieux publics.

3 bornes de recharge rapide sont installées à proximité de l'A84, pour permettre aux véhicules, en transit, de retrouver une autonomie complète en 15 minutes environ.

L'électricité qui alimente les bornes du réseau e-charge50 installées sur le territoire du SDEM50 est entièrement compensée par l'achat d'électricité 100% verte.

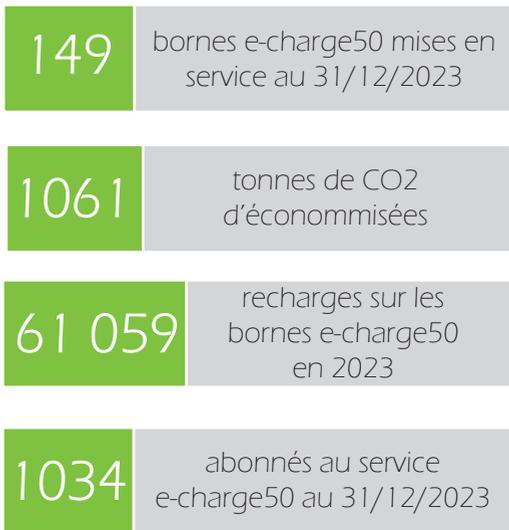


## Nouveautés en 2023

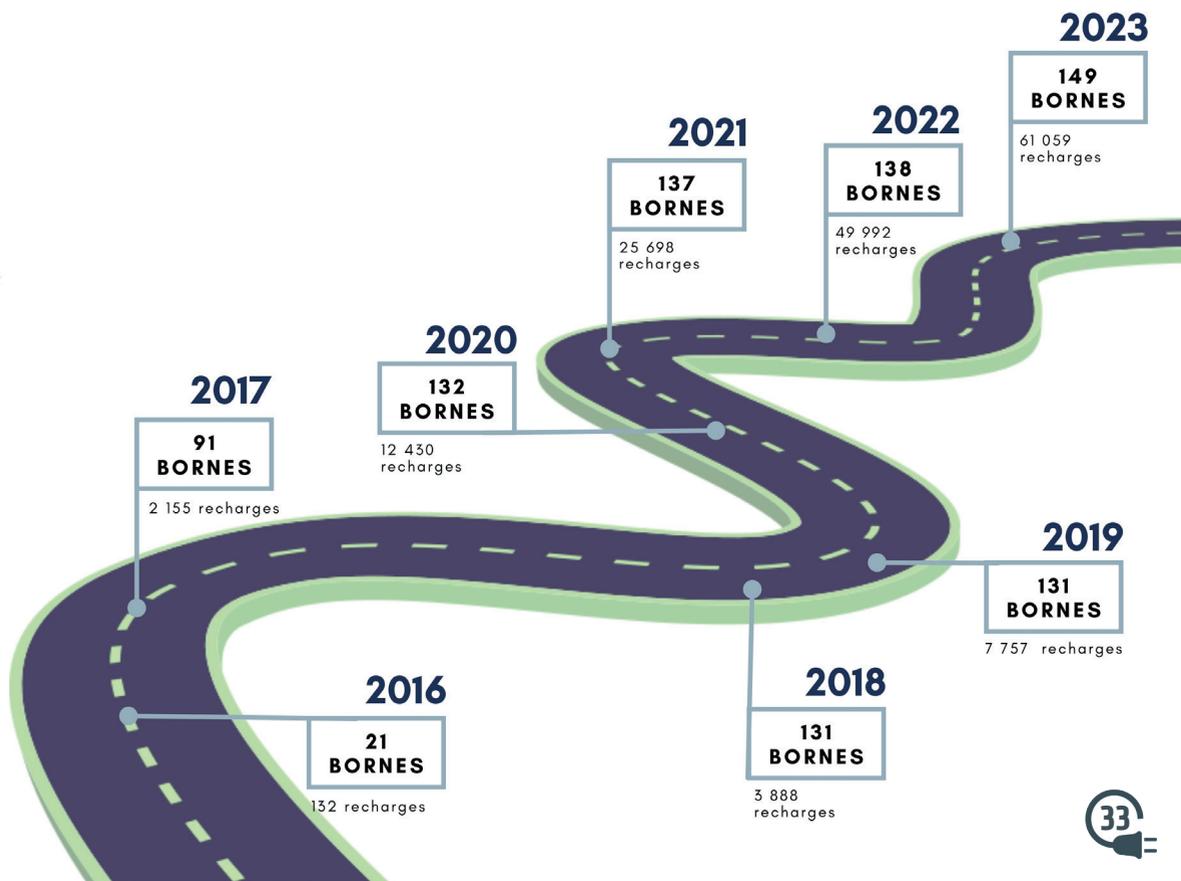
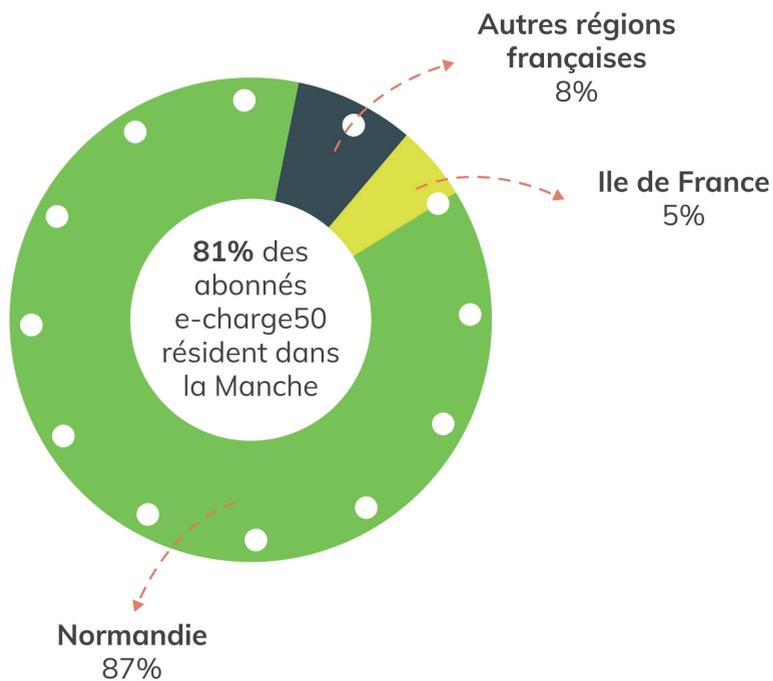
Saint Vaast la Hougue - La Haye - Sartilly baie Bocage - Saint Hilaire du Harcouet (Saint Martin de Landelles) - Gavray - Tourville sur Sienne - Agon-Coutainville - Bréhal - Sottevast - Saint Hilaire du Harcouet (Virey) - Saint Jean le Thomas



# Les statistiques d'utilisation

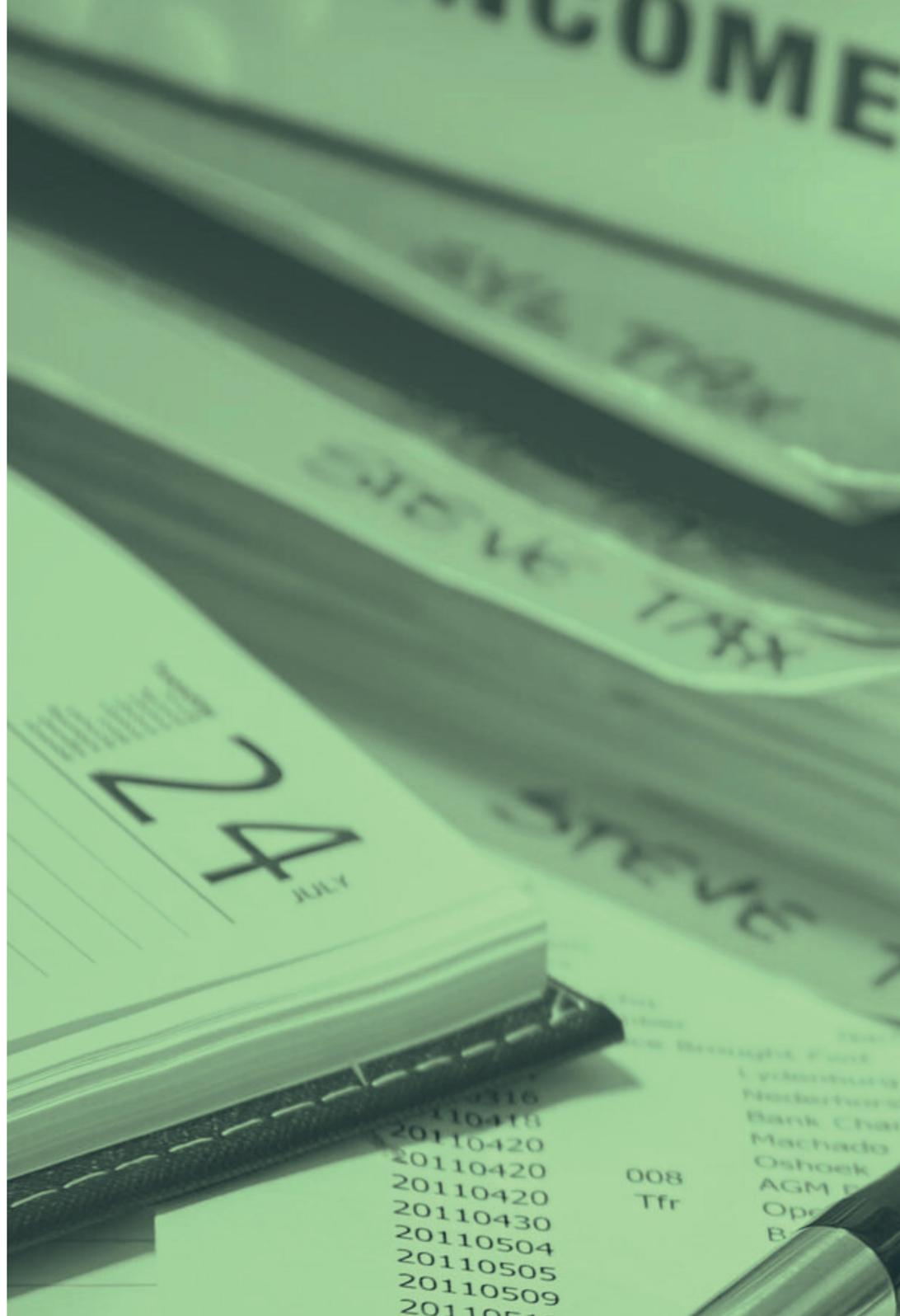


# Top 5 des bornes les plus utilisées en 2023



# La Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE)

Dans le cadre de la réforme de la taxation de l'électricité (adoptée dans la loi de finances pour 2021), l'année 2023 marque une étape importante en raison de l'intégration de la taxe communale (TCCFE) dans le nouveau dispositif de calcul de la TICFE, dont le recouvrement est dorénavant assuré par les services de l'Etat pour le compte des collectivités concernées. (décret du 4 février 2022 relatif à la part départementale et à la part communale de cette accise nationale).



# Les indicateurs économiques et financiers

Les comptes du SDEM50,  
Les achats du SDEM50.

# Les indicateurs économiques et financiers

[www.sdem50.fr/finances](http://www.sdem50.fr/finances)

## Les comptes du SDEM50

Les travaux sur les réseaux électriques représentent 56% des dépenses d'équipement.

Ces travaux concernent les raccordements, les renforcements, les effacements et la sécurisation du réseau électrique. Les travaux sur les réseaux de télécommunication sont réalisés en coordination avec les

travaux d'effacement du réseau électrique. Les investissements d'éclairage public représentent 21% des dépenses d'équipement relatives à des travaux sur réseaux.

Les travaux d'installation de nouvelles bornes de recharge pour le service e-charge50 s'élèvent à 180 000 € en 2023.

## Les données comptables des concessions

1 134 330 k€. Valeur brute comptable des ouvrages concédés d'électricité (valeur d'origine des ouvrages évaluée à leur coût de production).

604 209 k€. Valeur nette comptable des ouvrages concédés (valeur brute moins les amortissements industriels selon la durée d'utilité des ouvrages).

58 187 k€. Provision pour renouvellement par Enedis pour les seuls biens renouvelables avant le terme de la concession.



35 712 k€. Valeur nette réévaluée des ouvrages concédés de gaz.

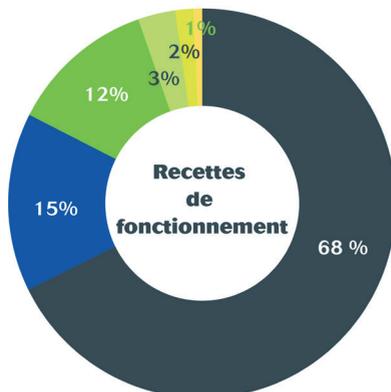
■ Impôts et taxes ■ Autres produits courants

■ Dotations et participations

■ Produits exceptionnels

■ Ventes de produits et services

■ Atténuation de charges



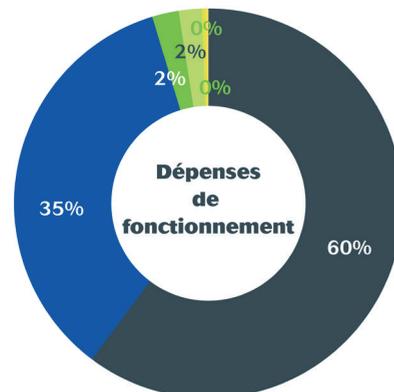
■ Charges de personnel

■ Atténuation de produits

■ Autres charges de gestion

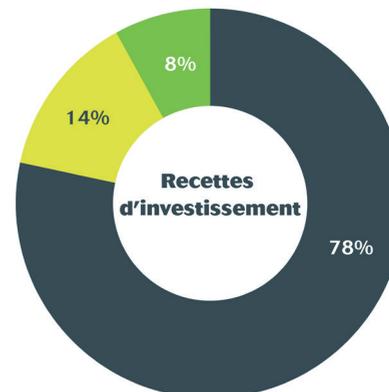
■ Charges financières

■ Charges exceptionnelles



■ Subventions ■ Immobilisations en cours

■ FC TVA

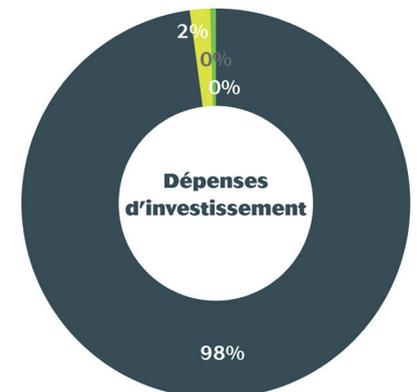


■ Dépenses d'équipement

■ Participation et créances rattachées

■ Emprunts et dettes assimilées

■ Subventions d'équipement



# Les achats du syndicat

L'ensemble des avis d'appel publics à la concurrence et avis d'attribution du Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche, sont consultables sur la plateforme d'acheteur du SDEM50 : [www.sdem50.e-marchepublics.com](http://www.sdem50.e-marchepublics.com)

## ALLEZ et CIE



Pose de matériel d'éclairage public pour le nouveau siège administratif du SDEM50  
27/02/2023

## KERANUM



AMO concernant la rénovation des horloges d'armoires d'éclairage public.  
01/03/2023

## AUVISYS



Acquisition, installation et programmation de matériel audio et vidéo pour le futur siège du SDEM50.  
07/04/2023

## LAFOSSE ELECTRICITE



Fourniture et pose de bornes de recharge dans le cadre de la construction du nouveau siège du SDEM50.  
11/04/2023

## COQUIERE INGENIERIE



Mission de MOE pour la réalisation de travaux de performance énergétique sur les systèmes de chauffage.  
13/04/2023

## IMING ET BCF



Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une station multi-énergies (groupe SDEM WEST ENERGIES).  
14/04/2023

## AXIANS MASSELIN COMMUNICATION



Infrastructure réseau et sécurité du nouveau siège administratif du SDEM50.  
14/04/2023

## OMB VASSARD



Fourniture, livraison et installation de mobilier de bureaux, sièges et rangements pour le siège administratif du SDEM50.  
21/04/2023

## PUBLICITE FRANCOIS



Signalétique intérieure et extérieure pour le futur siège administratif du SDEM50 et l'antenne de Montebourg.  
26/04/2023

## ABH



Maintenance de l'ascenseur du siège administratif du SDEM50.  
05/06/2023

## BUREAU OUEST | LE REVEREND



Achat et livraison de fournitures administratives et papeterie pré-imprimée (2 lots).  
13/06/2024

## SFR



Service de téléphonie fixe - abonnement SIP OTT pour le siège d'Agneaux.  
14/06/2023

## AXIANS MASSELIN COMMUNICATION



Sécurisation du SI du SDEM50 - Segmentation du réseau local VLAN et mise à niveau des VM.  
15/06/2023

## TEIM



Installation d'une centrale solaire à Chausey.  
03/07/2023

## DERICHEBOURG



Prestation de ménage des locaux du SDEM50.  
26/07/2023

## IDELUM



Schéma Directeur Aménagement Lumière - La Hague.  
26/09/2023

## SFR



Service de téléphonie mobile et fourniture d'équipement.  
11/10/2023

## PEUGEOT MARY AUTOMOBILE



Achat d'un véhicule de service électrique.  
15/10/2023

## VIRIA | OZENNE | SYNERGIE



Réalisation de travaux de performance énergétique sur les systèmes de chauffage (4 lots).  
18-19 & 26/10/2023

## OUEST TERRASSEMENT | TOKHEIM



Construction d'une station publique d'avitaillement multi-énergies à CARENTAN-LES-MARAIS (50) (2 lots).  
17 & 26/10/2023

## BUREAU VERITAS



Missions de vérifications électriques réglementaires des installations d'éclairage public - IRVE et siège administratif du SDEM50.  
30/11/2023

## TOPO ETUDES | DEKRA



Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) (3 lots).  
15/12/2023

## TOTAL MARKETING FRANCE



Fourniture de carburant à la pompe et prestations annexes pour les véhicules du SDEM50.  
27/12/2023

# Des outils d'information

## 2 Sites Internets

[www.sdem50.fr](http://www.sdem50.fr) | [www.e-charge50.fr](http://www.e-charge50.fr)

1 compte Facebook : @sdem50

1 compte Twitter : @sdem\_50

1 compte LinkedIn : @sdem50

1 compte Instagram : @sdem\_50

1 chaîne Youtube : Communication SDEM50

1 application SDEM50



---

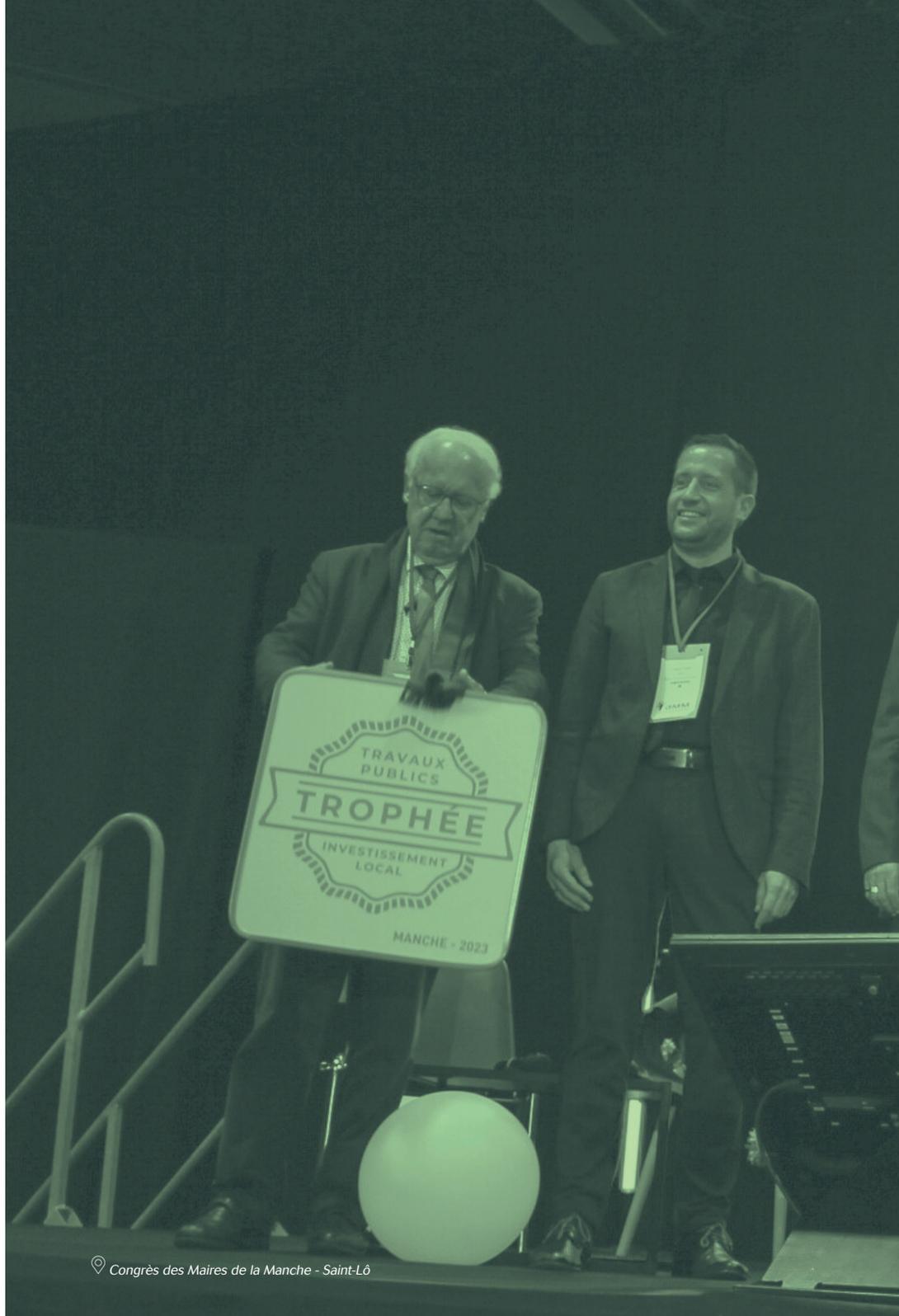
# Des outils cartographiques

## 1 Système d'Information Géographique

<https://sig.sdem50.fr>

## 1 outil en ligne dédié à l'éclairage public Check-EP

<https://check-ep.sirap.fr/xmap/>





Merci à l'ensemble des collectivités  
pour leur participation

Rendez-vous en 2024 !

# L'information et la communication

La communication,  
La sensibilisation,  
Les outils en ligne.

# L'information et la Communication

## La Communication

### Le Manche Electro Tour

Le SDEM50 a organisé la quatrième édition du «Manche Électro Tour» le 3 juin 2023 sur le thème le rallye qui taille la route. Les objectifs étaient de promouvoir la mobilité durable ainsi que le maillage des bornes de recharge du réseau e-charge50 et de faire découvrir la beauté du territoire de la Manche. Le Manche Électro Tour, a ainsi proposé deux événements autour de la mobilité durable dans le Cotentin. **Un rallye de 52 équipages (145 participants) ainsi qu'un Village de la Mobilité qui a attiré 500 visiteurs.**



#### Présence dans les médias

314 articles dans la presse locale

### Les réunions des secteurs d'énergies

Les réunions des 11 secteurs d'énergies se sont déroulées du 3 au 17 octobre 2023. Ces réunions, réunissant **319 élus locaux**, ont constitué des moments privilégiés d'échanges entre les délégués, les élus et les services du SDEM50 sur les activités du syndicat et l'actualité du secteur de l'énergie.

### Le congrès des Maires de la Manche

Le SDEM50 a participé à l'Assemblée Générale des Maires et Présidents des Intercommunalités de la Manche à Saint-Lô le 20 octobre 2023. Organisé par l'Association des maires de la Manche, cet événement a réuni **plus de 400 élus locaux** sur la journée. L'occasion pour le syndicat, d'échanger avec ses adhérents sur les problématiques énergétiques actuelles.

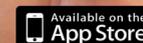
### Le SDEM50 en direct sur votre smartphone !

Depuis 2022, le SDEM50 a complété sa stratégie digitale grâce à son application gratuite d'alerte d'information, pour notifier en direct et en temps réel les délégués du syndicat. **Sur l'année 2023, 44 556 personnes ont pu découvrir les 126 messages diffusés aux abonnés de l'application.**



#### Mais aussi...

Vidéos techniques, inaugurations, identités visuelles, panneaux de chantiers, guide des aides, goodies, voeux, kakémonos...



# La Sensibilisation

## Watty'SDEM50

Le SDEM50 propose, depuis 2020, à ses communes adhérentes, engagées dans un Conseil en Énergie Partagé (CEP), de bénéficier d'animations WATTY à l'école. Watty à l'école est un programme de sensibilisation des élèves des écoles maternelles et élémentaires aux économies d'eau et d'énergie, labellisé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie.

Ce programme est porté et conçu par Eco CO2, une éco-entreprise, du secteur de

## Concours Watty

Dans le cadre du programme Watty, les établissements scolaires ont pu participer au concours national d'expression artistique. Pour l'année scolaire 2022-2023, le thème du concours national artistique s'intitulait «Watty fête ses 10 ans, célébrons avec lui

l'économie sociale et solidaire. Les actions sont mises en œuvre par le SDEM50, une première en France pour un syndicat d'énergies, et sont destinées à accélérer la Transition Énergétique par l'évolution des comportements.

Les objectifs du programme pour les élèves sont de les rendre acteurs de la maîtrise de la demande d'énergie.

Sur l'année scolaire 2023, ce sont 80 classes, soit 2 035 élèves de 14 communes qui ont bénéficié de 176 interventions Watty.

[www.sdem50.fr/animations-scolaires](http://www.sdem50.fr/animations-scolaires)

les économies d'eau et d'énergie ! ».

**Sur notre territoire, une réalisation a été désignée gagnante sur la Région Normandie dans la catégorie Maquette : la Classe de CM1 de Madame Duchemin, à l'Institut St Lô à Agneaux.**

## La semaine de la Précarité Énergétique

La Fondation Abbé Pierre et plus d'une vingtaine d'organismes impliqués dans la prévention de la précarité énergétique, la lutte contre l'exclusion et le réchauffement climatique sont à l'origine d'une journée nationale de sensibilisation à la précarité énergétique, dont la troisième édition a eu lieu le 23 novembre 2023.

Le SDEM50 a participé à cet événement en organisant un stand d'information sur le marché de Saint Hilaire du Harcouet et en lançant une campagne de communication départementale afin d'informer la population de l'organisation de permanences hebdomadaires sur le territoire.



## Le Système d'information géographique

Le SIG du SDEM50 est l'outil cartographique pour la consultation des réseaux électriques et gaz, dont le SDEM50 à la compétence, ainsi que des données publiques liées à l'urbanisme et l'environnement. Il est ouvert aux communes adhérentes, agents du syndicat ou encore entreprises chargées de la réalisation des travaux du SDEM50. Le SIG du syndicat est accessible via une simple interface WEB à découvrir sur

<https://sig.sdem50.fr>. Le SIG est compatible avec les tablettes et les smartphones. Vous n'avez pas encore accès au SIG du Sdem50, mais vous souhaitez en profiter gratuitement? Demandez-vos codes d'accès sur [www.sdem50.fr](http://www.sdem50.fr)



## Check-EP

Le SDEM50 propose, aux communes qui ont transféré la compétence éclairage public, un outil cartographique baptisé « Check-EP », pour une meilleure gestion de leur patrimoine d'éclairage public. Cet outil en ligne permet de déclarer et suivre les demandes d'interventions, ainsi que de consulter le patrimoine. En 2023 grâce à cet outil, l'équipe du SDEM50 a traité

1 901 demandes d'intervention. L'outil Check-EP est accessible depuis le site internet du SDEM50 [www.sdem50.fr](http://www.sdem50.fr) sur la page d'accueil, dans les téléservices du syndicat.

 **Check-EP**



## La Cart'aux travaux

Le SDEM50 a lancé le 1er décembre 2022 une cartographie de ses travaux d'électricité sur le Département de la Manche. Les délégués peuvent y découvrir les travaux

en cours d'extension, de sécurisation, de renforcement et d'effacement des réseaux électriques prévus sur leur commune.

[www.sdem50.fr/cartographie-travaux](http://www.sdem50.fr/cartographie-travaux)







5 rue Célestin Gérard 50180 AGNEAUX  
Tél. 02 33 77 18 95 | Email. [sdem@sdem50.fr](mailto:sdem@sdem50.fr) | [www.sdem50.fr](http://www.sdem50.fr)